

**Concours : CAPLP EXTERNE ET CAFEP**

**Section : BIOTECHNOLOGIES**

**Option : SANTE ENVIRONNEMENT**

**Session 2017**

Rapport de jury présenté par : Jean-Pascal DUMON

Président du jury

## SOMMAIRE

<b>Composition du directoire</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Statistiques</b>	<b>6</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	<b>8</b>
<b>Première épreuve</b>	<b>9</b>
<b>Deuxième épreuve</b>	<b>13</b>
<b>Epreuves d'admission</b> □	<b>17</b>
<b>Epreuve de mise en situation professionnelle</b>	<b>18</b>
<b>Epreuve d'entretien à partir d'un dossier</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>31</b>

## **COMPOSITION DU DIRECTOIRE**

### **Président du jury**

M. Jean-Pascal DUMON, Inspecteur général de l'éducation nationale

### **Vice-présidentes**

Mme Anne DURAND, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Martine PASCAL, Inspectrice de l'éducation nationale

### **Secrétaire générale**

Mme Florence PASQUALE, Professeur de lycée professionnel

# Avant-propos

La session 2017 du CAPLP externe BSE et du CAPLP-CAFEP externe BSE s'inscrit dans le cadre de la nouvelle maquette des concours du **Décret n° 2013-768 du 23 août 2013**, pour la spécialité santé environnement.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant :

- Prise en compte d'une dimension pédagogique dès les épreuves d'admissibilité ;
- Approche résolument professionnelle pour les épreuves d'admission.

Les coefficients associés aux épreuves d'admission étant doubles par rapport à ceux des épreuves d'admissibilité, il est évident qu'elles occupent une place sensible pour le classement final.

Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires. Le jury dans son évaluation reste attentif à ce que chaque candidat fasse preuve de sa culture scientifique.

**1052** candidats se sont inscrits à la session 2017 (**876** au CAPLP ; **176** au CAFEP-CAPLP).

Malgré une augmentation du nombre d'inscrits de 9,1 %, ce sont, comme l'an dernier 415 candidats (353 + 62) qui ont composé les deux épreuves d'admissibilité.

Au regard du nombre de postes ouverts au CAPLP (242 postes) et au CAFEP-CAPLP (20 postes) et la qualité des copies, 258 candidats ont été proposés pour l'admission au CAPLP et 44 pour le CAFEP-CAPLP. Malheureusement, 42 admissibles ne se sont pas présentés aux épreuves d'admission.

Le jury tient à remercier les candidats admissibles qui très rapidement ont averti les services des concours de leur absence.

L'épreuve de dossier mérite toute l'attention des futurs candidats. Le dossier présenté par le candidat doit être scientifique et relatif à une ou plusieurs activités actuellement réalisées dans un environnement professionnel. Il doit intégrer une démarche de transfert d'informations d'entreprises vers des situations potentielles d'enseignement technologique, technique et professionnel avec des élèves. Il préfigure la situation d'un enseignant qui, non confiné dans l'espace de son établissement, a à cœur de garder le contact avec la réalité professionnelle, notamment de l'évolution des activités en entreprises. L'épreuve sur dossier ne s'inscrit uniquement pas dans l'évaluation des connaissances scientifiques ; cependant, le candidat se doit, sur un thème scientifique qu'il a choisi, d'en dominer les notions abordées.

Le cadre d'une exploitation pédagogique doit être proposé de manière plus détaillée. Elle doit être structurée à partir des compétences à faire acquérir aux élèves. Elle s'inscrit donc dans une logique de programme et de progression.

Le candidat doit donc :

- présenter les objectifs, le déroulement de la séquence de formation et les moyens didactiques de formation correspondant aux objectifs pédagogiques d'un programme et d'un niveau de classe précisé ;
- indiquer, selon son point de vue, les points clefs, les difficultés prévisibles et les scénarii permettant de les lever.

Le dossier doit être construit et rédigé par le candidat. Tout plagiat avéré, même partiel, d'un dossier rédigé par une tierce personne fera l'objet de sanctions sévères, dont en tout premier lieu la radiation du concours.

Dans le cadre de l'épreuve de mise en situation professionnelle (MESP), le candidat est placé dans la configuration professionnelle d'un enseignant qui prépare une activité technologique incluant la mise en œuvre d'activités techniques dédiées à un groupe d'élèves, en conformité avec un programme donné. Il s'agit donc de réaliser des activités prenant appui sur des investigations et des analyses dans la perspective d'un transfert pédagogique en présence des élèves. Le candidat doit se préparer non seulement dans la réalisation de techniques mais également se positionner dans leur mise en œuvre, en pleine responsabilité, technique et sécuritaire, par un groupe d'élèves en phase initiale d'apprentissage.

**Là encore, le jury est sensible au niveau scientifique et aux compétences didactiques et pédagogiques des candidats.** Le CAPLP de Biotechnologies option Santé Environnement se caractérise par la vocation des lauréats d'enseigner dans des domaines extrêmement diversifiés. Il convient donc de faire preuve d'une relative polyvalence scientifique mais surtout, à partir de connaissances de base bien assimilées, d'une excellente aptitude à les mobiliser avec rigueur et bon sens au cœur de thématiques diversifiées. Il n'est aucunement question d'attendre que les candidats dominent tous les référentiels des diplômes dans lesquels ils peuvent intervenir ; par contre, il est fortement recommandé que les candidats aient au minimum parcouru les dits référentiels, disponibles sur le site du Ministère de l'Education Nationale. L'extrême diversité des champs professionnels et des disciplines pouvant être confiés aux professeurs de biotechnologies santé environnement permet difficilement l'omni-connaissance de l'ensemble des secteurs et activités susceptibles d'être supports des sujets. Il convient d'intégrer que le jury est parfaitement conscient de ce fait et, qu'en conséquence, il inscrit également son évaluation dans l'adaptabilité du candidat, sa rigueur scientifique, la pertinence voire le bon sens pédagogique des choix adoptés.

Pour cette épreuve, le candidat dispose de quatre heures afin de réaliser les manipulations proposées et préparer sa présentation devant le jury. Il convient donc de gérer opportunément l'ensemble des quatre heures en lien avec le cahier des charges de l'épreuve.

Pour composer, chaque candidat dispose du sujet en format papier ainsi que d'une clé USB fournie par le jury, contenant des référentiels et d'éventuels documents. Durant toute la durée de l'épreuve, le candidat n'a aucun accès à des ressources personnelles. Le fait d'avoir avec soi un téléphone portable, des documents ou une clé USB autre que celle fournie par le jury pourra être sanctionné.

Lors de cette session encore, les candidats ont été placés dans l'utilisation des outils modernes de communication, notamment un ordinateur à chaque étape de leurs activités avec des outils bureautique de base et d'un vidéoprojecteur pour la présentation au jury. Quelques clichés photographiques pris pendant le temps en plateau technique, pouvaient, au choix du candidat apporter une illustration voire un point d'appui analytique, critique, pédagogique au jury. Si ces moyens de communication sont légitimement mis à disposition, il convient de préciser que l'évaluation des candidats a gardé une focale sur le fond didactique, pédagogique, scientifique de la présentation. La qualité d'une présentation numérique peut être appréciée, il serait illusoire de miser la réussite aux épreuves d'admission sur la seule esthétique de diaporamas. Le tableau de classe reste disponible pour chaque épreuve.

Le CAPLP est un concours prestigieux qui impose de la part des candidats un comportement et une présentation irréprochables. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres A à fonction enseignante de l'Ecole de la République.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP biotechnologie option santé environnement.

Jean-Pascal DUMON  
Président du jury

## Statistiques

### Concours externe du CAPLP

<b>Candidats inscrits</b>	<b>876</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>353</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>258</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>242</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>08,22</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>09,15</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>06,86</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>15,38</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Présents aux épreuves d'admission</b>	<b>222</b>
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>10,21</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>12,78</b>
<b>Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours</b>	<b>17,13</b>
<b>Nombre de postes pourvus</b>	<b>144</b>

## **Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)**

<b>Candidats inscrits</b>	<b>176</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>62</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>44</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>20</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>08,14</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>09,08</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>06,86</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>12,97</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Présents aux épreuves d'admission</b>	<b>38</b>
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>10,22</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>13,09</b>
<b>Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours</b>	<b>15,81</b>
<b>Nombre de postes pourvus</b>	<b>20</b>

# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## Première Epreuve

Durée : 5 heures  
Coefficient : 1

## Deuxième Epreuve

Durée : 5 heures  
Coefficient : 1

**Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère :**  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 » : <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

# Première épreuve d'admissibilité

## 1. Résultats

### CAPLP

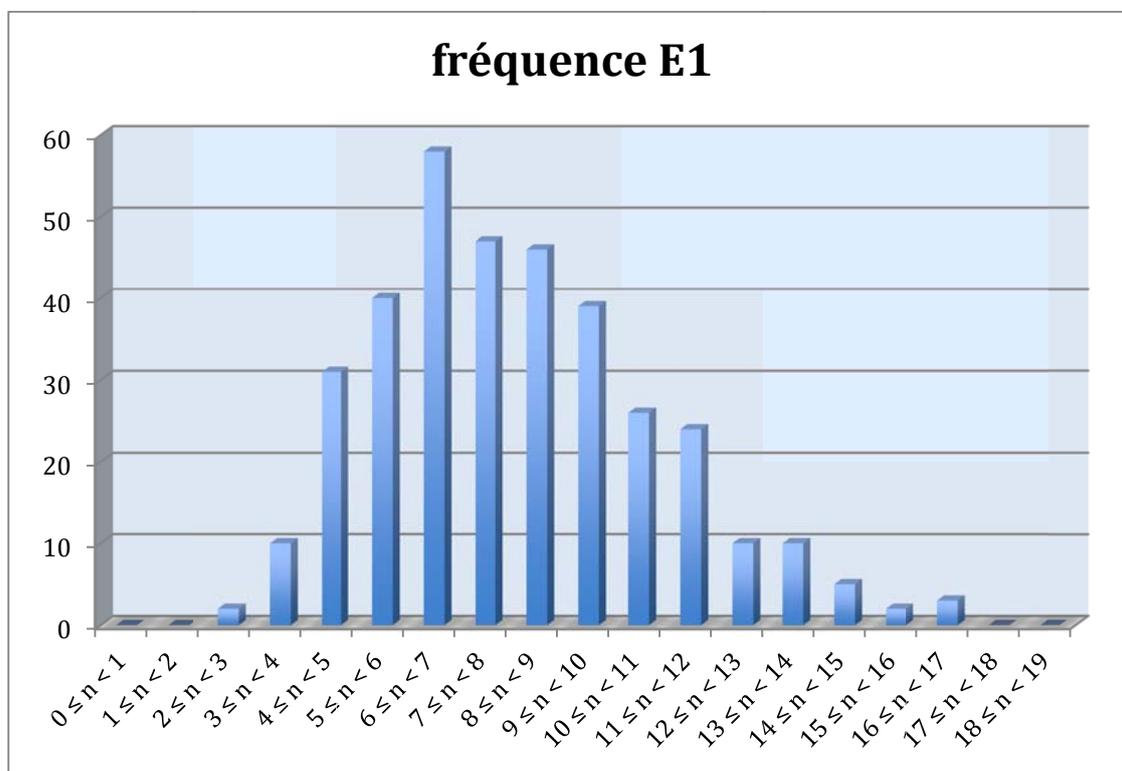
362 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP.

La moyenne des notes obtenues est de 08,09 avec un écart-type de 02,732 avec :

- 16,66 comme meilleure note ;
- 02,12 comme note la plus basse.

Moyenne des candidats admissibles : 09,06 avec une dispersion de 02,463

< 1	0	≤ 10 et < 11	26
≤ 1 et < 2	0	≤ 11 et < 12	24
≤ 2 et < 3	2	≤ 12 et < 13	10
≤ 3 et < 4	10	≤ 13 et < 14	10
≤ 4 et < 5	31	≤ 14 et < 15	5
≤ 5 et < 6	40	≤ 15 et < 16	2
≤ 6 et < 7	58	≤ 16 et < 17	3
≤ 7 et < 8	47	≤ 17 et < 18	0
≤ 8 et < 9	46	≤ 18 et < 19	0
≤ 9 et < 10	39	≤ 19 et < 20	0



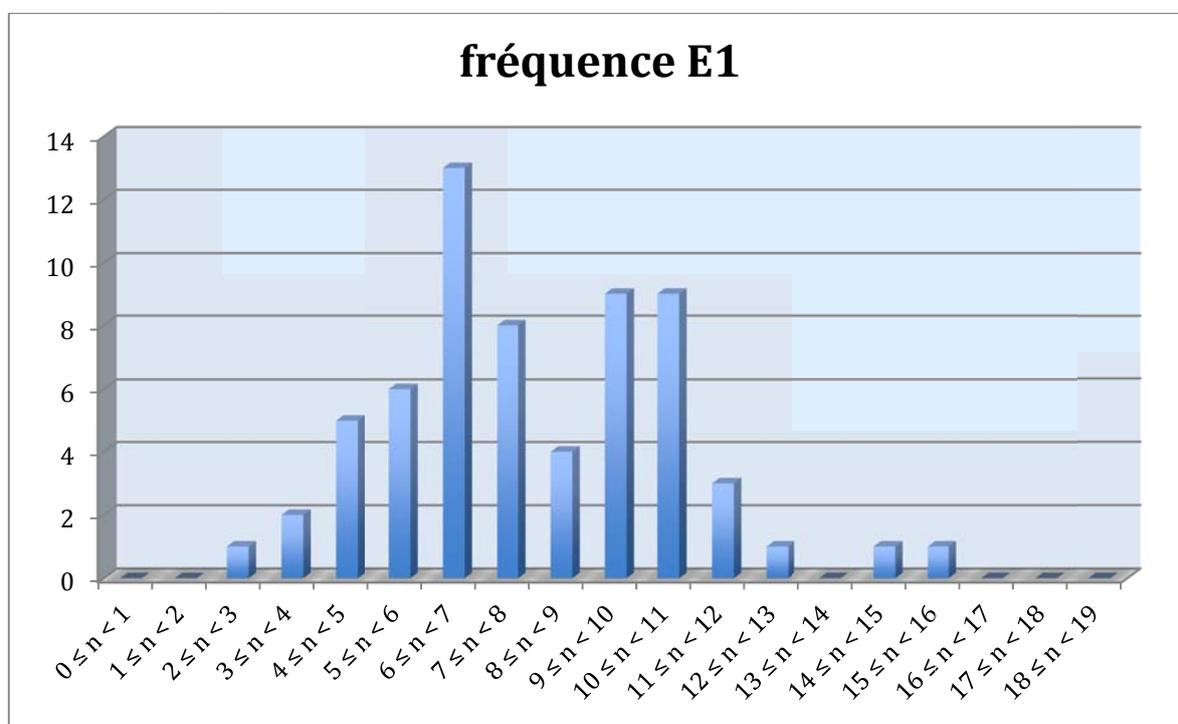
## CAPLP - CAFEP

62 candidats ont composé pour cette épreuve du CAFEP, la moyenne des notes obtenues est de 07,96. L'écart-type est de 02,552 ; avec :

- 15,27 comme meilleure note ;
- 02,36 comme note la plus basse.

Moyenne des candidats admissibles : 09,00 avec un écart type de 2,22

< 1	0	≤ 10 et < 11	9
≤ 1 et < 2	0	≤ 11 et < 12	3
≤ 2 et < 3	1	≤ 12 et < 13	1
≤ 3 et < 4	2	≤ 13 et < 14	0
≤ 4 et < 5	5	≤ 14 et < 15	1
≤ 5 et < 6	6	≤ 15 et < 16	1
≤ 6 et < 7	13	≤ 16 et < 17	0
≤ 7 et < 8	8	≤ 17 et < 18	0
≤ 8 et < 9	4	≤ 18 et < 19	0
≤ 9 et < 10	9	≤ 19 et < 20	0



## 2 - Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme du concours (BOEN n° 7 du 08/07/2010).

L'épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre des compétences en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques, de niveau master 1 pour répondre à une « problématique » soulevée par un fait scientifique, une évolution technique, une question sociétale ou de santé publique.

**Le choix du thème** est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.

**Le questionnement**, articulé autour d'une problématique identifiable, sert de fil conducteur et permet au candidat des développements et des synthèses. Il conduit ce dernier à mobiliser ses connaissances dans les domaines de la biologie cellulaire, la physiologie humaine, la nutrition, la biochimie, la microbiologie, la sécurité sanitaire et l'hygiène appliqués aux enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé environnement.

**Les documents** fournis peuvent être : des publications scientifiques, des résultats d'expériences, d'enquêtes, des protocoles, des textes réglementaires, des données, ...

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes (une même compétence pouvant être évaluée par plusieurs questions) :

- la mobilisation des connaissances ;
- l'exploitation et l'analyse des documents ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- la qualité de la synthèse élaborée ;
- les qualités rédactionnelles et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique utilisé.

De façon générale, le jury déplore avoir trouvé des copies :

- sans structuration : absence d'introduction, de plan, de problématique, de transition entre les questions, absence de conclusion et d'ouverture ;
- dont l'écriture est illisible ;
- dont l'orthographe est inacceptable ;
- dont la syntaxe rend la lecture et la compréhension difficiles ;
- peu soignées.

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter le hors sujet : la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. La mise en évidence d'une problématique pertinente est nécessaire pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre.

Exemple : Les régimes alimentaires amaigrissants non justifiés médicalement sont-ils dangereux pour la santé ?

Le jury rappelle que la rédaction du candidat doit être exempte de toute digression ou commentaires personnels sur le sujet proposé qui ne font que dévaloriser la qualité de la copie. L'enseignant est un éducateur qui agit de façon éthique et responsable.

**Le jury fait les remarques suivantes concernant :**

La mobilisation des connaissances à bon escient

L'ensemble des domaines de connaissances n'est pas suffisamment maîtrisé et approfondi.

Le jury déplore le manque de connaissances scientifiques élémentaires :

Question 1 : description du mécanisme général de régulation de la prise alimentaire : présentation de l'hypothalamus (structure, rôle, fonctionnement)...

Il a d'autre part constaté des difficultés à cibler les connaissances scientifiques en lien avec le sujet. Ainsi de trop nombreux hors sujets ont été relevés tels que la digestion, le cycle de Krebs, la régulation de la glycémie...

#### L'exploitation et l'analyse des documents

Le jury a constaté des difficultés dans l'exploitation des graphiques de l'annexe 3 entraînant une analyse erronée ou incohérente.

L'exploitation ne doit pas se limiter à une retranscription linéaire ni à une paraphrase des documents. Il est attendu des candidats une organisation personnelle et cohérente des informations extraites des annexes, ainsi qu'une analyse.

Les annexes sont le support de la réflexion et le candidat doit y faire référence tout en mobilisant ses propres connaissances scientifiques. Il se les approprie et les met en relation pour présenter un développement cohérent.

Question 2 : pour l'analyse des données scientifiques, le jury attendait que les candidats comparent, en exploitant les annexes appropriées, tous les régimes et ne se limitent pas à l'étude de quelques-uns.

Le jury attendait une mise en relation entre les apports nutritionnels conseillés, la description des régimes et leurs conséquences sur la santé.

#### La pertinence de l'argumentation

La réponse à la question 3 nécessitait la présentation des deux régimes évoqués, en sélectionnant les informations relatives aux lipides. De ce fait, le calcul de l'ANC en lipides était attendu et indispensable pour une argumentation de qualité.

#### La qualité de la synthèse élaborée

Il est attendu des candidats un raisonnement logique et structuré ciblant les informations essentielles.

Question 1 : pour répondre à cette question, des schémas pertinents issus de la synthèse des annexes 1a et 1b, légendés et titrés étaient attendus ;

Le candidat ne devait pas se limiter à recopier les schémas en annexes.

Questions 2 et 3 : le jury a apprécié les réponses sous forme de tableaux synthétiques organisés à l'appui de critères judicieux, détaillés et justifiés.

#### Les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie

Une introduction et une conclusion générales sont nécessaires, elles doivent être concises et pertinentes. En introduction, le jury attend des candidats une contextualisation du sujet, une problématique cohérente et une annonce claire d'un plan.

Le développement doit être structuré en paragraphes et suivre le plan annoncé dans l'introduction.

Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties.

La gestion du temps doit permettre de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.

**Le métier d'enseignant impose une syntaxe, un soin de présentation (texte, schémas, tableaux), une écriture et une orthographe irréprochables.**

#### La rigueur du vocabulaire utilisé

Le jury regrette que la majorité des candidats n'emploie pas un vocabulaire scientifique adapté au niveau attendu (niveau master) et utilisé à bon escient...

Le jury attend des candidats l'utilisation d'un registre de langage non familier et non simplifié (les sigles et acronymes doivent être décodés, les abréviations non utilisées : exemple NRJ...)

# Deuxième épreuve d'admissibilité

## 1. Résultats

### CAPLP

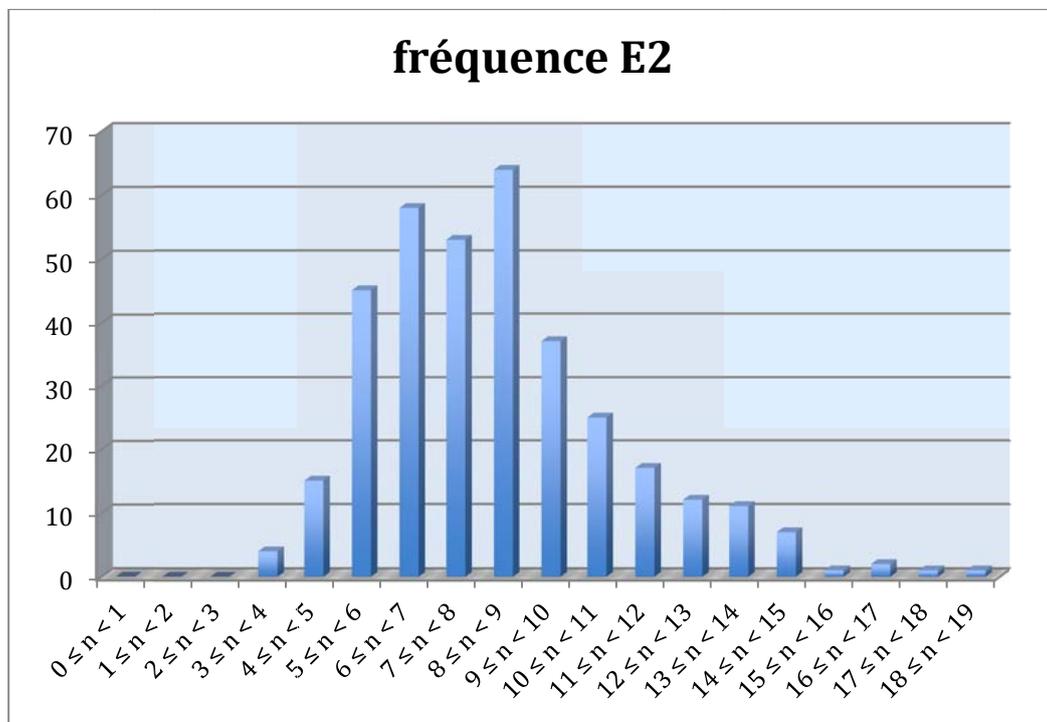
353 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP.

La moyenne des notes obtenues est de 08,34. L'écart-type est de 02,607 ; avec :

- 18,36 comme meilleure note ;
- 03,40 comme note la plus basse.

Moyenne des candidats admissibles : 09,24 avec une di1person de 02,420

< 1	0	≤ 10 et < 11	25
≤ 1 et < 2	0	≤ 11 et < 12	17
≤ 2 et < 3	0	≤ 12 et < 13	12
≤ 3 et < 4	4	≤ 13 et < 14	11
≤ 4 et < 5	15	≤ 14 et < 15	7
≤ 5 et < 6	45	≤ 15 et < 16	1
≤ 6 et < 7	58	≤ 16 et < 17	2
≤ 7 et < 8	53	≤ 17 et < 18	1
≤ 8 et < 9	64	≤ 18 et < 19	1
≤ 9 et < 10	37	≤ 19 et < 20	0



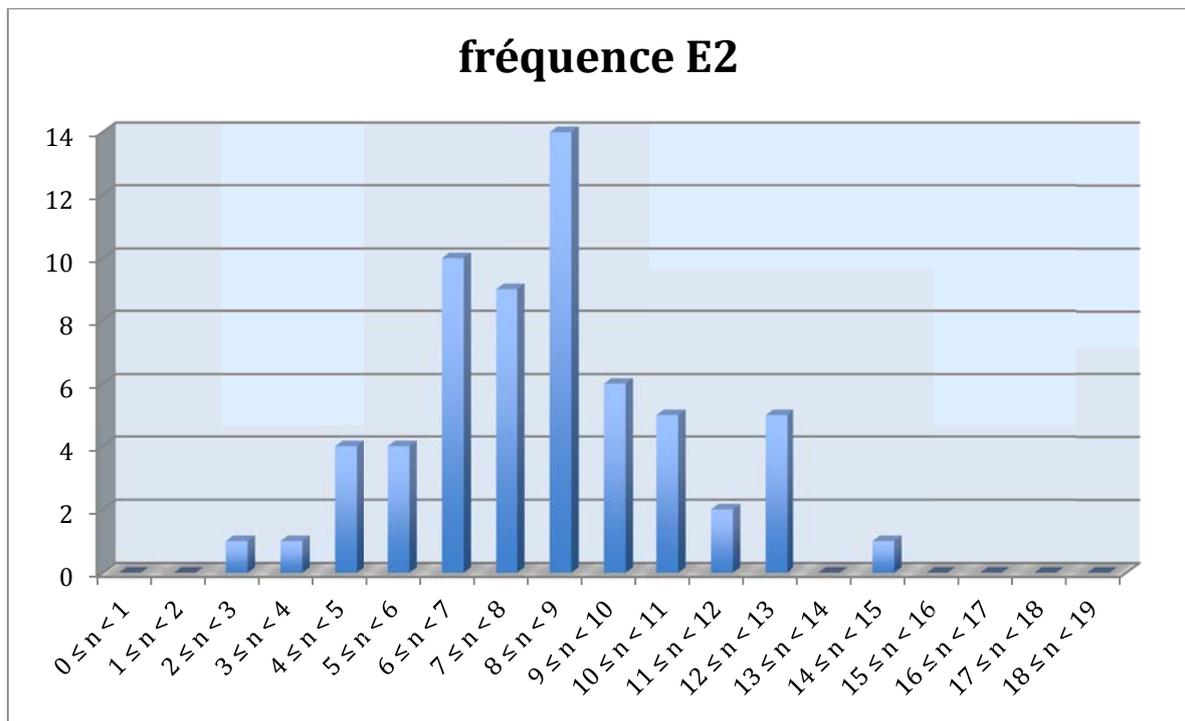
## CAPLP - CAFEP

61 candidats ont composé pour cette épreuve du CAFEP, la moyenne des notes obtenues est de 08,26. L'écart-type est de 02,968 ; avec :

- 14,23 comme meilleure note ;
- 02,60 comme note la plus basse.

Moyenne des candidats admissibles : 09,15 avec un écart type de 01,988

< 1	0	≤ 10 et < 11	5
≤ 1 et < 2	0	≤ 11 et < 12	2
≤ 2 et < 3	1	≤ 12 et < 13	5
≤ 3 et < 4	1	≤ 13 et < 14	0
≤ 4 et < 5	4	≤ 14 et < 15	1
≤ 5 et < 6	4	≤ 15 et < 16	0
≤ 6 et < 7	10	≤ 16 et < 17	0
≤ 7 et < 8	9	≤ 17 et < 18	0
≤ 8 et < 9	14	≤ 18 et < 19	0
≤ 9 et < 10	6	≤ 19 et < 20	0



## 2. Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat :

- à exploiter et synthétiser un ensemble documentaire ;
- à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques...

Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme du concours (BOEN n°7 du 08/07/2010).

Le sujet comprend un **dossier scientifique et technique** constitué de documents divers pouvant être issus du milieu professionnel.

Le questionnement conduit le candidat à exploiter ces documents pour en dégager une problématique, à analyser les données et les solutions proposées tout en mobilisant ses connaissances pour justifier et/ou argumenter ses propos.

Il amène le candidat à proposer une démarche pédagogique parmi les enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé Environnement, en lien avec un cahier des charges.

### **Le jury fait les remarques suivantes concernant :**

#### La présentation d'une problématique :

Le jury constate une absence de problématique ou une problématique trop restrictive ou une reprise des questions du sujet et/ou une annonce du plan en guise de problématique.

La problématique doit être déduite de l'ensemble des données du dossier fourni et servir de fil conducteur tout au long de la copie.

#### L'exploitation et la synthèse des données :

La totalité des annexes est à exploiter en veillant à extraire les données pertinentes pour répondre aux questions. Il est attendu de citer les annexes utilisées.

Des candidats se sont limités à recopier une partie des annexes sans exploitation, ni justification. Le sujet exige un classement des données en utilisant un outil pertinent.

*Exemple : schémas, 5M, cartes mentales, diagrammes...*

#### L'analyse critique de documents technologiques :

Le jury attend du candidat qu'il présente une analyse argumentée faisant appel non seulement aux données du dossier technique mais également à des connaissances scientifiques et techniques-

*Exemple : pour ce sujet, il était attendu de sélectionner les dispositions spécifiques et de les justifier à partir des caractéristiques microbiologiques de Clostridium difficile.*

#### La proposition de pistes d'exploitations pédagogiques :

Le jury constate que les candidats ne s'appuient pas suffisamment sur le dossier : il convient d'en extraire des données pertinentes (choix précis d'annexe(s) ou adaptations d'annexes pour présenter une démarche pédagogique explicitée en s'appuyant sur les limites de connaissances du référentiel (annexe 7) et le niveau attendu (niveau V CAP). L'extrait du référentiel n'était pas à traiter dans sa totalité.

Il est attendu des activités-élèves réalistes, détaillées et justifiées avec des outils pertinents. Il n'est pas attendu un contenu de cours. Les connaissances techniques et scientifiques ne sont pas à développer dans cette question.

La fiche didactique n'est pas exigée.

#### La qualité de la rédaction, la structuration de la composition et la rigueur du vocabulaire :

Le devoir nécessite une introduction, des transitions entre les questions et une conclusion :

- l'introduction situe le sujet dans son contexte actuel, définit les termes clés, annonce une problématique et le plan ;

- la construction du devoir met en évidence les différentes questions numérotées en conservant une structure logique et ordonnée du sujet ;
- la conclusion ne doit pas se limiter à une reprise des points abordés dans le sujet mais doit proposer un élargissement avec des pistes de réflexion.

Il est conseillé de :

- réaliser les tableaux de façon continue sur une même page ;
- adopter une écriture soignée ;
- éviter les abréviations ;
- structurer la copie-;
- utiliser des outils pertinents de synthèse et d'analyse.

Il est attendu des **candidats une orthographe et une syntaxe irréprochables**, un vocabulaire adapté et professionnel.

Enfin, le métier d'enseignant n'autorise pas les jugements subjectifs.

# **EPREUVES D'ADMISSION**

# Epreuve de mise en situation professionnelle

**Durée 5 h coefficient 2**

Préparation de l'épreuve et de travaux pratiques : quatre heures

Exposé : trente minutes

Entretien : trente minutes

## 1 - Résultats

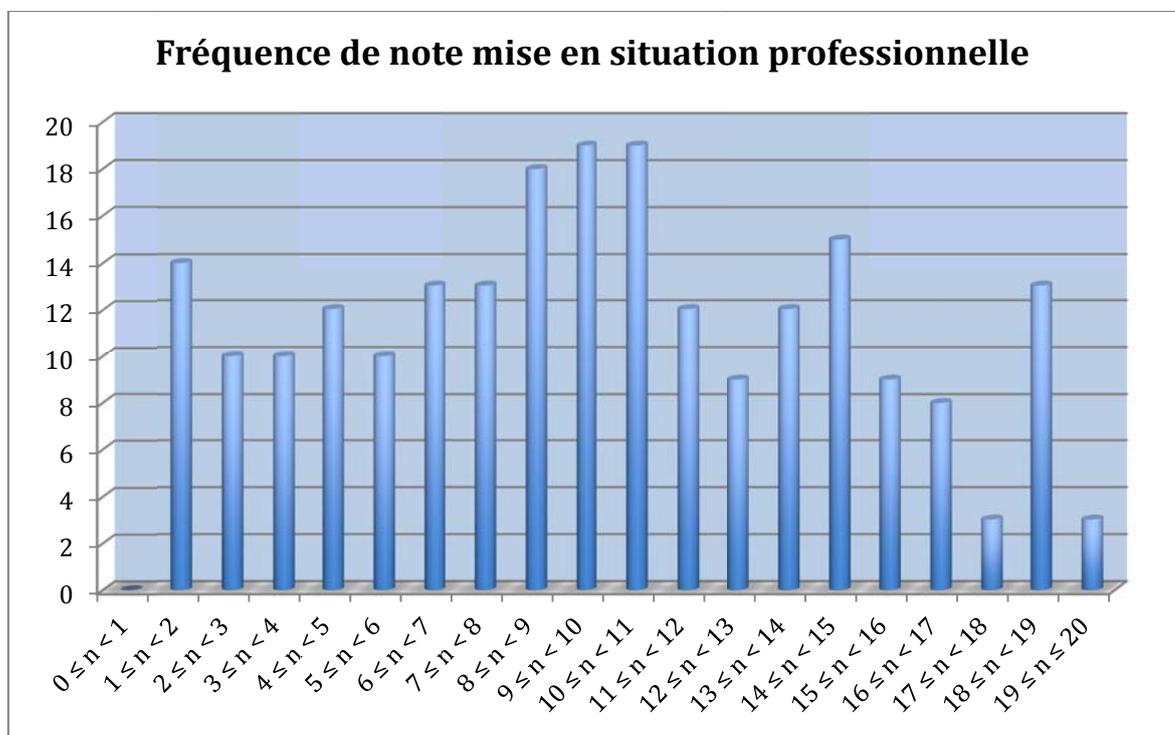
### CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 09,76 avec une dispersion de 04,915

Note la plus haute : 19,50

Note la plus basse : 01,40

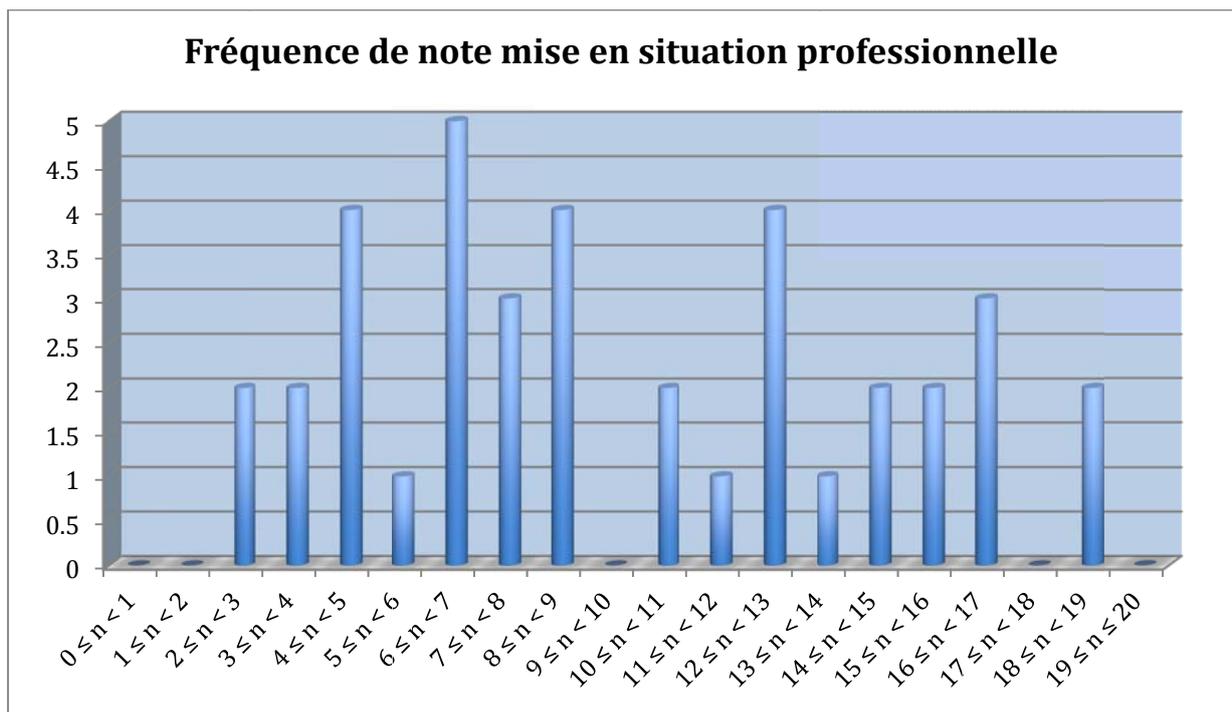
$\leq 0$ et $< 1$	0	$\leq 10$ et $< 11$	19
$\leq 1$ et $< 2$	14	$\leq 11$ et $< 12$	12
$\leq 2$ et $< 3$	10	$\leq 12$ et $< 13$	9
$\leq 3$ et $< 4$	10	$\leq 13$ et $< 14$	12
$\leq 4$ et $< 5$	12	$\leq 14$ et $< 15$	15
$\leq 5$ et $< 6$	10	$\leq 15$ et $< 16$	9
$\leq 6$ et $< 7$	13	$\leq 16$ et $< 17$	8
$\leq 7$ et $< 8$	13	$\leq 17$ et $< 18$	3
$\leq 8$ et $< 9$	18	$\leq 18$ et $< 19$	13
$\leq 9$ et $< 10$	19	$\leq 19$ et $\leq 20$	3



## CAPLP - CAFEP

Moyenne de l'épreuve : 09,71 avec une dispersion de 04,800  
 Note la plus haute : 18,50  
 Note la plus basse : 02,47

$\leq 0$ et $< 1$	0	$\leq 10$ et $< 11$	1
$\leq 1$ et $< 2$	0	$\leq 11$ et $< 12$	2
$\leq 2$ et $< 3$	0	$\leq 12$ et $< 13$	1
$\leq 3$ et $< 4$	2	$\leq 13$ et $< 14$	4
$\leq 4$ et $< 5$	6	$\leq 14$ et $< 15$	3
$\leq 5$ et $< 6$	2	$\leq 15$ et $< 16$	1
$\leq 6$ et $< 7$	1	$\leq 16$ et $< 17$	2
$\leq 7$ et $< 8$	2	$\leq 17$ et $< 18$	2
$\leq 8$ et $< 9$	5	$\leq 18$ et $< 19$	2
$\leq 9$ et $< 10$	2	$\leq 19$ et $\leq 20$	1



## 2. Exemples de sujets mobilisés pour la session 2017

### 1<sup>er</sup> exemple de sujet MESP

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques, pour une section de **Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne option A, « à domicile »**.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence :  
**C3.1 Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne.**  
**C3.1.1 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage.**

Vous traitez : **L'entretien des surfaces vitrées dans un contexte familial.**

#### Préparation

Durée 4h

Pendant ce temps de préparation vous devez :

- prendre connaissance du sujet et du contexte (environnement, ressources, contraintes),
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques,
- remettre en état votre environnement de travail,
- concevoir et organiser une séquence de formation,
- préparer l'exposé.

#### Epreuve

Durée 1h

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

#### Vous disposez :

- des référentiels de formation ;
- des documents techniques ;
- des matériels / produits / denrées / équipements communs au secteur d'activité ;
- des denrées / matériels / produits / équipements spécifiques au sujet :

*Matériel de nettoyage, produits d'entretien*

Attention ce sujet comporte 1 page : vérifier que le sujet est complet.

## 2<sup>ème</sup> exemple de sujet MESP

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques, pour une section de : **CAP Agent de Propreté et d'Hygiène.**

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence :

**C 8 : Mettre en œuvre des opérations de bionettoyage.**

Vous traitez : **Le bionettoyage d'une surface en zone à risques**

### Préparation

Durée 4h

Pendant ce temps de préparation vous devez :

- prendre connaissance du sujet et du contexte (environnement, ressources, contraintes),
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques,
- remettre en état votre environnement de travail,
- concevoir et organiser une séquence de formation,
- préparer l'exposé.

### Epreuve

Durée 1h

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

### Vous disposez :

- Des référentiels de formation,
- Des documents techniques,
- Des matériels / produits / denrées / équipements communs au secteur d'activité,
- Des denrées / matériels / produits / équipements spécifiques au sujet :

*Différents produits détergent-désinfectant, détergent, désinfectant, lavettes de couleur, nettoyeur vapeur, chariot poly-services.*

Document annexe :

Annexe 1 : Bionettoyage dans les zones à risques.

Attention ce sujet comporte **3** pages : vérifier que le sujet est complet.

## ANNEXE 1

### Fréquence bionettoyage : locaux zone 1

Activités	Tous les jours	1 fois/ semaine	1 fois/ mois	1 fois/ 3 mois	1 fois/ 6 mois	1 fois /an
Évacuation déchets, linge souillé	+					
Téléphone, poignée porte, interrupteurs, sonnettes	+					
Sanitaires, lavabos, douche, WC	+					
Surfaces horizontales, mobiliers	+	+				
Balayage humide des sols	+	+				
Lavage des sols	+	+				
Lavage mécanisé des sols		+	+			
Intérieur mobilier, placards				+		
Vitres				+		
Surfaces verticales (murs, portes)					+	+

### Fréquence bionettoyage : locaux zone 2

Activités Exemple : chambre de maternité	Tous les jours	1 fois/ Semaine Et/ou Départ patient	1 fois/ mois	1 fois/ 3 mois
Évacuation déchets, linge souillé	+	+		
Téléphone, poignée porte, interrupteurs, sonnettes	+	+		
Sanitaires, lavabos, douche, WC	+	+		
Surfaces horizontales, mobiliers	+	+		
Balayage humide des sols	+	+		
Lavage des sols	+	+		
Lavage mécanisé des sols		+	+	
Intérieur mobilier, placards				+
Vitres				+
Surfaces verticales (murs, portes)				+

## ANNEXE 1 (SUITE)

### Fréquence bionettoyage : locaux zone 3

Activités Exemple : chambre de chirurgie	Pluri quotid	Tous les jours	1 fois/ Semaine Et/ou Départ patient	1 fois/ mois	1 fois/ 3 mois
Évacuation déchets, linge souillé	+	+	+		
Téléphone, poignée porte, interrupteurs, sonnettes	+	+	+		
Sanitaires, lavabos, douche, WC	+	+	+		
Surfaces horizontales, mobiliers	+	+	+		
Balayage humide des sols	+	+	+		
Lavage des sols		+	+		
Lavage mécanisé des sols			+	+	
Intérieur mobilier, placards				+	+
Vitres				+	+
Surfaces verticales (murs, portes)					+

### Fréquence bionettoyage : locaux zone 4

Activités Exemple : chambre service de brûlés, réanimation, salle d'opération	Pluri quotid	Tous les jours	1 fois/ Semaine	Départ patient Fin de vacation opérateur
Évacuation déchets, linge souillé	+			+
Téléphone, poignée porte, interrupteurs, sonnettes	+	+		+
Sanitaires, lavabos, douche, WC	+			+
Surfaces horizontales, mobiliers	+	+		+
Balayage humide des sols	+			+
Lavage des sols	+	+		+
Lavage mécanisé des sols			+	+
Intérieur mobilier, placard			+ si présent	+ si présent
Vitres, porte vitrée			+	+ si souillures
Essuyage humide murs, portes		+		+ si souillures
Surfaces verticales (mobilier, équipement)			+	+ si souillures

Source : Bionettoyage en milieu hospitalier, établissement de santé 2014

### **3. Commentaires du jury**

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à l'environnement pluri technique, une organisation ou une mise en œuvre d'actions.

L'épreuve dure 5 heures (préparation de l'épreuve et travaux pratiques : quatre heures ; Exposé : trente minutes ; Entretien : trente minutes).

#### **1- OBSERVATIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS**

Pour se préparer au concours, il est conseillé de :

- se familiariser à l'utilisation des référentiels des diplômes liés aux champs de la spécialité du professeur de lycée professionnel en Biotechnologies option santé environnement (PLP BSE) ;
- s'informer sur les modalités d'évaluation en lycée professionnel ;
- prendre en compte les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) pour l'élaboration de la séquence ;
- s'informer sur les parcours des élèves dans la voie professionnelle (origines, débouchés, poursuites d'études...) et sur le fonctionnement du lycée professionnel en rencontrant des professeurs, des directeurs délégués aux formations technologiques et professionnelles et en visitant des locaux et les plateaux techniques ;
- repérer la diversité des enseignements dispensés par le PLP BSE et l'articulation de ceux-ci avec les autres disciplines ;
- assister à des séquences et /ou séances pédagogiques incluant des techniques professionnelles ;
- s'approprier la démarche d'investigation ;
- exploiter les éventuelles annexes au moment des investigations par expérimentation et/ou lors de la conception de la séquence.

#### **2- ATTENTES DU JURY**

**Une attitude respectueuse vis-à-vis des autres candidats, des personnels ressources et du jury est impérativement attendue.**

##### **2-1 Concernant le sujet**

Le jury attend :

- une lecture du sujet dans son intégralité ;
- des investigations correspondant aux compétences énoncées dans le sujet ;
- une prise en compte des annexes et de la matière d'œuvre, éventuellement proposées dans le sujet.

##### **2-2 Concernant la démarche d'investigation**

Le jury attend :

- une exploitation personnalisée des différentes sources d'informations mises à disposition ;
- une utilisation réfléchie d'Internet ;
- une investigation par expérimentation et non la réalisation d'une technique ;
- une investigation s'appuyant sur les annexes, les ressources documentaires, les matériels, les produits et les équipements disponibles sur le plateau technique ;

- une analyse des investigations réalisées et l'exploitation de leurs résultats en vue de la conception d'une séquence pédagogique.

Lors de cette phase préparatoire, **il est rappelé aux candidats qu'ils ne doivent pas communiquer entre eux (notamment lors des temps de transfert vers les plateaux techniques), que l'utilisation des réseaux sociaux, espaces de stockage, téléphones et montres connectées est interdite et que le plagiat de contenu est répréhensible.**

### **2-3 Concernant l'exposé**

Le jury attend :

- le maintien de l'anonymat du candidat ;
- le respect du temps d'exposé (cf. la définition de l'épreuve : 30 minutes) ;
- un exposé logique et structuré s'appuyant sur le résultat des investigations menées au préalable ;
- la présentation du diplôme sur lequel porte le sujet ;
- la conception d'une séquence tenant compte du niveau d'enseignement, du diplôme (et option éventuellement) indiqués dans le sujet ;
- la mise en œuvre d'une séquence prenant appui sur un contexte professionnel, centrée sur des compétences du référentiel incluant obligatoirement celle(s) imposée(s) par le sujet ;
- la maîtrise du vocabulaire pédagogique employé ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel, scientifique et technique ;
- une indication des sources des documents utilisés ;
- une cohérence entre investigations, séquence, séances, objectifs et compétences ;
- une formulation d'objectifs réalisables, évaluables, adaptés à la séquence et à sa durée ;
- une identification claire des savoirs associés, savoir-faire et savoir-être permettant le développement des compétences visées ;
- une proposition d'activités élèves réalistes et concrètes ;
- une prise en compte de l'interdisciplinarité dans la mise en œuvre de la séquence ;
- la maîtrise du matériel informatique et d'Internet ;
- une présentation de supports utilisant les TICE disponibles, **sans faute d'orthographe** ou de syntaxe.

### **2-4 Concernant l'entretien**

Le jury attend :

- une bonne qualité d'écoute et de la réactivité ;
- des réponses claires et précises aux questions posées ;
- une tenue vestimentaire correcte ;
- un échange constructif et argumentatif ;
- une posture, une attitude, une qualité d'élocution et d'intonation, un vocabulaire... appropriés à la fonction d'enseignant.

# Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

Exposé : 30 minutes

Entretien : 30 minutes

## 1. Résultats

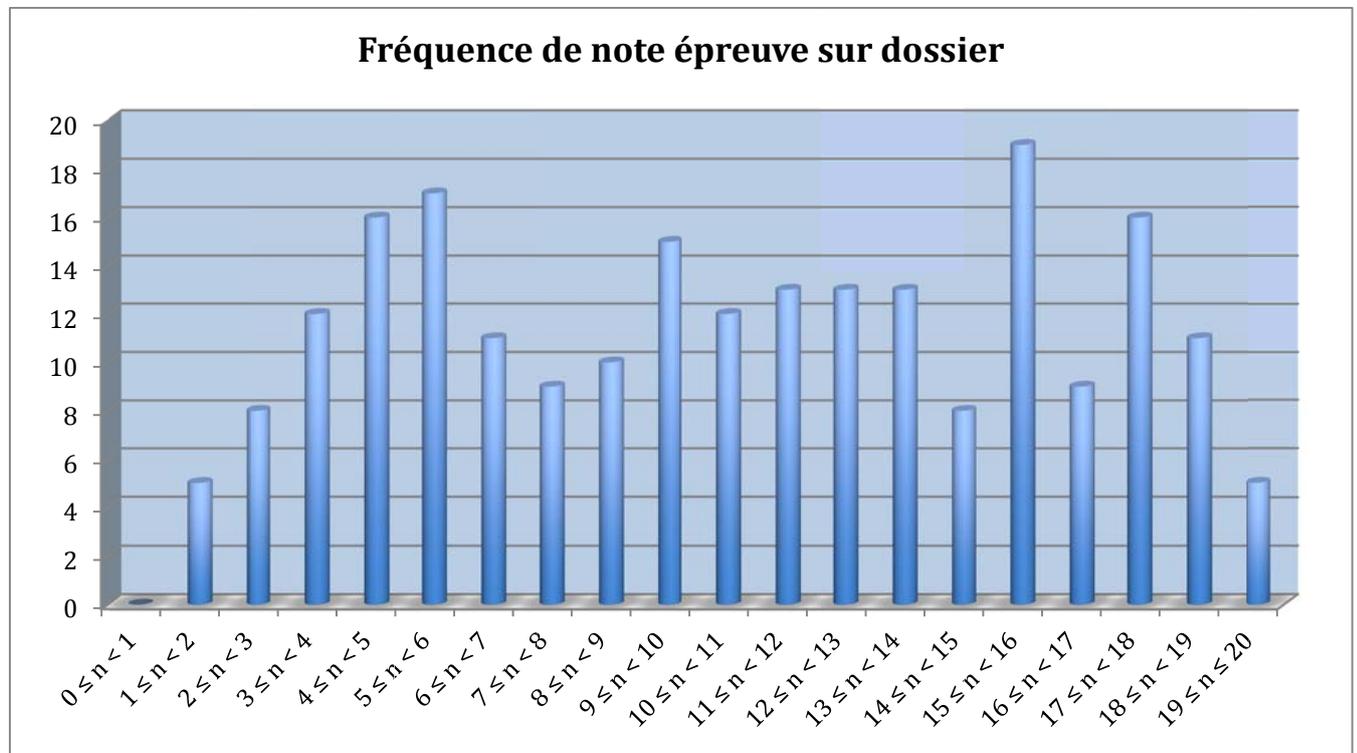
### CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 10,63 avec une dispersion de 05,160

Note la plus haute : 20,00

Note la plus basse : 01,70

$\leq 0$ et $< 1$	0	$\leq 10$ et $< 11$	12
$\leq 1$ et $< 2$	5	$\leq 11$ et $< 12$	13
$\leq 2$ et $< 3$	8	$\leq 12$ et $< 13$	13
$\leq 3$ et $< 4$	12	$\leq 13$ et $< 14$	13
$\leq 4$ et $< 5$	16	$\leq 14$ et $< 15$	8
$\leq 5$ et $< 6$	17	$\leq 15$ et $< 16$	19
$\leq 6$ et $< 7$	11	$\leq 16$ et $< 17$	9
$\leq 7$ et $< 8$	9	$\leq 17$ et $< 18$	16
$\leq 8$ et $< 9$	10	$\leq 18$ et $< 19$	11
$\leq 9$ et $< 10$	15	$\leq 19$ et $\leq 20$	5



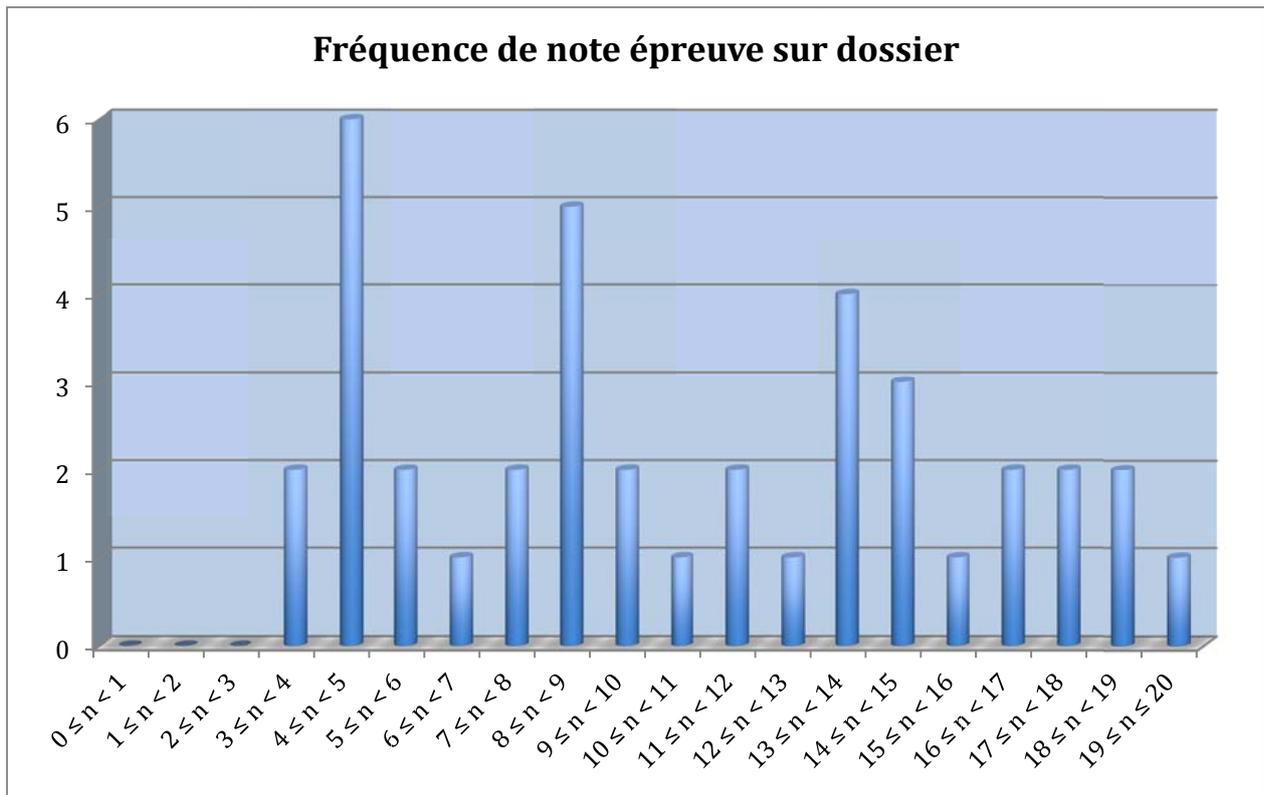
## CAPLP - CAFEP

Moyenne de l'épreuve : 10,56 avec une dispersion de 04,980

Note la plus haute : 19,50

Note la plus basse : 03,40

$\leq 0$ et $< 1$	0	$\leq 10$ et $< 11$	1
$\leq 1$ et $< 2$	0	$\leq 11$ et $< 12$	2
$\leq 2$ et $< 3$	0	$\leq 12$ et $< 13$	1
$\leq 3$ et $< 4$	2	$\leq 13$ et $< 14$	4
$\leq 4$ et $< 5$	6	$\leq 14$ et $< 15$	3
$\leq 5$ et $< 6$	2	$\leq 15$ et $< 16$	1
$\leq 6$ et $< 7$	1	$\leq 16$ et $< 17$	2
$\leq 7$ et $< 8$	2	$\leq 17$ et $< 18$	2
$\leq 8$ et $< 9$	5	$\leq 18$ et $< 19$	2
$\leq 9$ et $< 10$	2	$\leq 19$ et $\leq 20$	1



## 2. Commentaires du jury

### **Commentaires relatifs au dossier**

Le candidat est invité à constituer un dossier ne dépassant pas quarante pages, annexes comprises. Ce dossier comprend d'une part, des données **scientifiques** et **technologiques** qui peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements dispensés et d'autre part, des exploitations pédagogiques envisagées. Les données, analysées et structurées, s'ancrent dans la réalité professionnelle (entreprises, collectivités, structures, associations ...) et/ou sur des faits de société ou d'actualité (santé, environnement, consommation ...).

**Le dossier doit être construit et rédigé par le candidat. Tout plagiat avéré, même partiel, d'un dossier rédigé par une tierce personne fera l'objet de sanctions sévères, dont en tout premier lieu la radiation du concours.**

Ce dossier doit être anonyme et ne porter aucune mention indiquant l'académie ou l'ESPE d'origine.

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à :

- rechercher les supports de son enseignement dans la réalité de l'environnement professionnel des champs de la spécialité du professeur de lycée professionnel en Biotechnologies option santé environnement (PLP BSE) ;
- effectuer une analyse scientifique et technologique des supports qu'il a choisis ;
- extraire de l'étude présentée des exploitations pertinentes pour les enseignements relevant de la responsabilité du PLP BSE.

Le jury attend du candidat :

- un questionnement ou une investigation ou une problématique, authentique et réaliste, justifiant le choix de l'étude ;
- une analyse cohérente, conduite d'une façon méthodique et aboutie ;
- des données scientifiques et/ou technologiques pertinentes, actualisées et au niveau du concours présenté, dont la fiabilité a été vérifiée ;
- l'indication de toutes les sources documentaires conformément à la réglementation en vigueur ;
- des pistes d'exploitation pédagogique en lien direct avec la partie scientifique et/ou technologique montrant l'utilisation de ces données à des fins d'apprentissage. Ces exploitations doivent s'inscrire dans le cadre des référentiels ou programmes de formation en lycée professionnel ;
- un dossier présentant un sommaire et une pagination ;
- un dossier exempt de fautes d'orthographe et de syntaxe.

### **Commentaires relatifs à la soutenance**

*Une soutenance de trente minutes doit permettre au candidat de présenter les éléments scientifiques et technologiques abordés et de proposer une séance choisie dans le cadre des programmes de lycée professionnel.*

Le jury attend du candidat :

- un exposé comportant des éléments scientifiques et/ou techniques et une séance pédagogique ;
- un exposé qui ne se limite pas à une paraphrase du dossier ni à une lecture systématique, des notes rédigées ou des diapositives projetées ;
- une présentation claire, structurée et équilibrée, dans les trente minutes consacrées à l'exposé ;
- une expression orale de qualité et l'utilisation d'un vocabulaire rigoureux ;
- une attitude appropriée attestant d'une posture au regard de l'exercice du métier ;
- une présentation s'appuyant sur un support rigoureusement conçu en amont (*les outils de communication mis à la disposition du candidat : vidéoprojecteur, ordinateur, tableau, ...*) ;
- une partie scientifique et technique au niveau du concours précisant l'origine des ressources documentaires ;
- une justification du choix des supports scientifiques et techniques et leur analyse ;
- un lien entre la présentation des éléments scientifiques et techniques et les pistes d'exploitation pédagogique ;
- une proposition de séance pédagogique prévoyant les éléments nécessaires à son organisation et à son déroulement ;
- un réinvestissement pertinent de supports scientifiques et techniques présentés lors de l'exposé ou dans le dossier, dans la séance pédagogique ;
- des éléments scientifiques et techniques issus du dossier à adapter au niveau de la séance proposée et/ou de toute exploitation pédagogique.

### **Commentaires relatifs à l'entretien**

L'entretien permet de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques présentées dans le dossier et en lien avec les situations d'enseignement ;
- la réflexion pédagogique (démarche pédagogique et construction de séance) en lien avec les référentiels et les documents d'accompagnement ;
- l'appropriation de l'environnement professionnel d'un PLP BSE ;
- la posture en tant que futur cadre du système éducatif notamment dans le respect et la transmission des valeurs de la République ;
- la représentation du métier d'enseignant en lycée professionnel ;
- les compétences d'expression et de communication.

### **Pour l'ensemble de cette épreuve, le jury a apprécié :**

- des connaissances maîtrisées et actualisées au niveau concours ;
- la rigueur et la concision lors de l'exposé et dans les réponses apportées ;
- la pertinence et le réalisme de l'exploitation pédagogique au regard du référentiel, du public d'élèves, des ressources et des contraintes matérielles ;
- l'aptitude à faire preuve d'esprit critique sur ses propositions pédagogiques ;
- la connaissance et l'exploitation des référentiels et des documents ressources nationaux relevant du champ du PLP BSE ;
- la connaissance des orientations de la politique éducative ~~du ministère~~ et des valeurs qui portent le système éducatif dont celles de la République ;
- la connaissance du lycée professionnel, des missions et des compétences attendues du professeur ;

- l'aptitude à analyser une situation pouvant être rencontrée dans l'exercice du métier d'enseignant et à adopter une posture professionnelle ;
- la capacité d'adaptation face au questionnement et l'ouverture d'esprit ;
- la capacité d'écoute et de réactivité, l'aptitude à prendre du recul ;
- l'utilisation d'un langage clair et adapté ;
- une attitude et une tenue adéquates ;
- la maîtrise des outils de communication ;
- la prise en compte des éléments des rapports de jury des années précédentes.

## CONCLUSION GENERALE

Comme pour les concours des sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire.

L'est également la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ de la santé et de l'environnement dans leur dimension biotechnologique, exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en biotechnologies santé environnement.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de biotechnologies santé environnement mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

**Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur du lycée du Parc Saint Jean à Toulon, Madame la gestionnaire du lycée du Parc Saint Jean, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission. Le jury remercie également les enseignants du lycée du Parc Saint Jean qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.**